

PH ATTACHE

EN CAS DE DECES			EN CAS DE INCAPACITE - INVALIDITE		
SECURITE SOCIALE	IRCANTEC	Cas général	Longue Maladie	Tuberculose, maladie mentale, affection cancéreuse, poliomyélite.	Maladie ou accident du travail.
Capital égal à 3 mois de Salaire SS plafonné, soit 9 807 €	Capital égal à 75% du traitement soumis à cotisation + réversion pour le conjoint.	Plein salaire pendant 3 mois, puis moitié du salaire pendant 6 mois, puis 50% du plafond mensuel de la sécurité sociale soit 1 634.50 €/mois	Plein salaire pendant 1 an, puis 50% du salaire pendant 24 mois, puis 50% du PMSS.	2/3 du salaire pendant 18 mois, puis 50% du salaire pendant 18 mois, puis 50% du PMSS	Plein salaire pendant 5 ans, puis 50% du PMSS